



Paris, le 31 décembre 2007 - n°390/D130

---

**Réunion de la formation Statistiques régionales et locales  
du 26 septembre 2007**

**SYNTHESE**

---

**Bernard Morel, rapporteur de la formation a tout d'abord présenté les avant-projets de programmes statistiques 2008. Il a souligné les avancées dans le champ des finances locales ainsi que dans celui de l'information infra-communale qui fera l'objet d'une diffusion importante en 2008. Parmi les actions à venir figurent également la révision et l'actualisation des zonages territoriaux (unités urbaines, aires urbaines, espace rural, zones d'emploi...) qui seront réactualisés dans le cadre d'un nouveau groupe de travail *ad hoc* auquel plusieurs des utilisateurs présents ont demandé à participer. Pierre Audibert a ensuite fait le point sur la préparation de la diffusion du recensement de la population et ébauché un premier calendrier de diffusion. Patrick Redor a présenté les préconisations du groupe de travail interministériel sur les statistiques dans les DOM-COM. Puis Guillaume Hourriez et Nancy Viard ont fait un point sur l'avancement du groupe de travail du Cnis sur la mesure des dépenses de l'Etat à l'échelle territoriale ; ils ont proposé l'élaboration d'un « kit méthodologique » à même de fournir un cadre conceptuel commun aux études qui pourront être réalisées dans les différentes régions. Enfin Bernard Sujobert a fait état du suivi de la dimension régionale et locale des préconisations du groupe « Niveaux de vie et inégalités sociales ».**

La formation Statistiques régionales et locales s'est réunie le 26 septembre sous la présidence d'Yves Fréville. Plus de 50 personnes ont participé à la réunion dont un grand nombre d'utilisateurs d'informations et d'études territorialisées.

Bernard Morel, rapporteur de la formation, a fait le point sur le suivi des avis formulés pour 2007 et présenté les principales orientations des avant-projets de programmes statistiques concernant cette formation pour l'année 2008. Il a souligné les avancées dans le champ des finances locales et, notamment, les progrès de la DGCL pour la description des intercommunalités. Il a fait part également de la préparation par l'Insee de la publication des revenus disponibles localisés par département. Pour le champ économique, il rappelle que le Sessi propose une répartition régionale des dépenses des entreprises en matière d'innovation. Dans le champ de l'urbanisme, les transports et l'environnement, il rappelle les deux enquêtes qui feront l'objet d'extensions régionales.

Avec la fin du premier cycle du recensement se pose la question de l'actualisation des zonages d'études. Cette préoccupation rejoint celle de la formation Urbanisme, équipement, logement pour l'analyse de l'étalement urbain. **Dans le cadre du moyen terme, la formation Statistiques régionales et locales a proposé qu'un groupe de travail soit mis en place, dès 2008, au sein du Cnis pour réfléchir à l'actualisation des zonages d'études que produit le système statistique public.**

Pierre Audibert a ensuite fait le point sur les principes du plan de diffusion du recensement : gratuité de l'accès via internet avec des tableaux standard sur les communes et les quartiers, des tableaux plus détaillés en fonction de la taille des communes pour un public plus averti, enfin des fichiers détaillés à destination des professionnels de l'information. Les utilisateurs particuliers pourront obtenir des informations sur des zones infra-communales dans des conditions réglementées. La formation souhaite qu'un effort important d'accompagnement pédagogique auprès des utilisateurs soit consenti pour expliquer les conséquences sur la diffusion des nouvelles méthodes de collecte (dates, sondage, méthodologie, etc.).

Patrick Redor a présenté le rapport du groupe de travail interministériel sur les statistiques des départements et communautés d'outre-mer (DOM-COM). Ce groupe a fait un état des lieux précis des sources et statistiques disponibles et préconise la réalisation d'une offre statistique de base cohérente de l'outre-mer. Le groupe recommande de tenir à jour et de mettre à disposition l'information existante sur internet. Il rappelle l'importance des actions à mener en amont du système statistique par les administrations, les organismes de sécurité sociale et les autres services producteurs afin d'améliorer la qualité et la disponibilité des données administratives, notamment fiscales. La formation a accueilli avec intérêt ces préconisations et encouragé les administrations à en assurer la réalisation.

Guillaume Houriez et Nancy Viard, rapporteurs, ont présenté le rapport d'étape du groupe de travail du Cnis chargé d'examiner la mesure des dépenses de l'Etat à l'échelle territoriale. Ce groupe, présidé par Yvon Ollivier, a fait tout d'abord une étude des besoins, besoins très opérationnels qui se situent principalement au niveau de la région. Le groupe s'engage sur la mise à disposition pour juin 2008 d'un kit méthodologique qui rendra possible la réalisation des études avec un cadre de référence commun, autorisant ainsi les comparaisons. Il permettra de connaître la répartition spatiale des dépenses (dépenses de l'Etat dans la région et non de celles pour la région) et de définir des méthodes pour mobiliser les données administratives et statistiques existantes sur une sélection de domaines prioritaires. L'importance du thème, traité par ce groupe de travail qui sera élargi à de nouveaux utilisateurs à la demande de la formation, a été soulignée par les participants.

Bernard Sujobert a, enfin, présenté le suivi de la dimension régionale et locale des préconisations du groupe de travail du Cnis " Niveaux de vie et inégalités sociales " sous l'angle de la territorialisation des informations. La publication prochaine de données départementales sur les revenus disponibles a été appréciée.

Enfin l'intérêt du colloque Cnis-Assemblée des départements de France, organisé en janvier 2008 pour « préciser le rôle et les attentes des conseils généraux et du système statistique public, partenaires pour la production des statistiques dans le cadre de la décentralisation », a été souligné.